

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

NOVEMBRE 2008

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC N'OUVRIRA QU'UN SEUL BUREAU DE VOTATION POUR L'ÉLECTION DU 8 DÉCEMBRE 2008

Le directeur régional des élections a fait savoir au bureau municipal qu'aucun bureau de scrutin ne sera ouvert dans le village de Vendée pour l'élection provinciale du 8 décembre prochain.

Les électeurs et électrices de Vendée devront se rendre à l'hôtel de ville pour exercer leur droit de vote.

LE CONSEIL A PROTESTÉ AUPRÈS DU DIRECTEUR DES ÉLECTIONS AINSI QU'AU BUREAU DU DÉPUTÉ DE LABELLE M. SYLVAIN PAGÉ

Le directeur, Monsieur Dalcourt, nous a indiqué qu'il ne pouvait remédier à la situation pour le 8 décembre 2008.

Cependant, une lettre a été remise au Directeur des élections et au Député de Labelle pour le maintient à Vendée du bureau de vote pour les futures élections du Québec.

RENCONTRE DES BÉNÉVOLES VENDREDI LE 28 NOVEMBRE 2008

Comme à chaque année depuis dix-neuf (19) ans, le Conseil recevra les bénévoles de la municipalité à un 5 à 7 qui se tiendra à l'hôtel de ville, le 28 novembre prochain.

À cette occasion, comme la tradition le veut, on reconnaîtra la contribution exceptionnelle de trois personnes qui se sont dévouées pour la municipalité.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL LE 8 DÉCEMBRE 2008 À LA MAISON DES JEUNES

Compte tenu de l'élection provinciale, l'hôtel de ville servira de bureau de votation.

La réunion du Conseil se tiendra à la Maison des Jeunes au 133 rue Saint-Louis à Saint-Rémi d'Amherst.

Par contre la réunion pour l'approbation budgétaire 2009 aura lieu à l'hôtel de ville le 22 décembre prochain.

DÉMISSION DU CONSEILLER M. LOUIS TURMEL

À la réunion du Conseil du 14 octobre 2008, Monsieur Turmel avait fait part aux membres du Conseil de sa décision de ne plus occuper les postes de responsables du CCU et du CCHP, deux domaines dans lesquels il avait su se démarquer au cours des trois dernières années.

Par la suite, M. Louis Turmel a aussi remis sa démission comme conseiller au siège no. 3 au directeur général, M. Bernard Davidson, en date du 31 octobre dernier.

Son retrait de la vie politique municipale est relié à tous les événements entourant le projet de changement de nom de la Municipalité.

ÉLECTION AU SIÈGE NUMÉRO 3

Le directeur général de la Municipalité, qui est d'office directeur des élections municipales, déclenchera des élections dans le district électoral no. 3.

Compte tenu de la date de démission au 31 octobre 2008, des élections devraient se tenir avant la fin de février 2009.

Les informations et les dates du processus électoral seront publiées dans les médias locaux.

RÉFECTION DU TOIT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER À VENDÉE

Plusieurs rencontres sont prévues au centre communautaire Cyrille-Garnier jusqu'au 18 décembre prochain.

Le Conseil a donc décidé de retarder la réfection du toit après le 18 décembre afin de ne pas perturber les activités prévues.

Les soumissionnaires devraient être connus avant la fin de décembre.

RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AVEC LA MRC DES LAURENTIDES SUR LA PROTECTION DE LA BANDE RIVERAINE

Comme l'ont fait les autres municipalités de la MRC des Laurentides, le règlement sur la protection des bandes riveraines deviendra effectif au début de 2009. Ce règlement encadre, entre autre, la coupe de gazon, le reboisement, les accès sur les bandes riveraines et l'épandage d'engrais.

Avant le début de la saison estivale 2009, les riverains seront conviés à communiquer avec le service d'urbanisme pour de plus amples informations.

Bernard Lapointe, maire

L'ÉTINCELLE D'AMHERST INC.

Les demandes pour les paniers de Noël, pour la période des fêtes de 2008 seront reçues :

Du 28 novembre au 7 décembre inclusivement, date limite pour la réception.

Au (819) 687-8130, s'il y avait absence, il y a un répondeur.

Nos enquêtes suivront, comme dans les années passées.

La direction.